



Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20250325-DEC2025\_94-AR



## DEVIS COTISATION 2025

Références à rappeler lors de  
votre règlement : N° 25D DE0989

DATE	ADHERENT
29/01/2025	92240MA

MODE DE REGLEMENT	ECHEANCE	NOMBRE D'HABITANTS
Virement bancaire sous 30 jours	28/02/2025	30988

Désignation	Quant.	P.U.	MONTANT EN EUROS
COTISATION ANNUELLE 2025 POUR COMMUNES DE 25 001 A 35 800 HAB BASE FORFAITAIRE DE 220,00 € + 1232,55 €	1,000	1 452,55	1 452,55

Valeur en votre aimable  
règlement à l'ordre de l'Anacej

MONTANT	ACOMPTE	NET A PAYER
1 452,55 €		1 452,55 €

Exonération de TVA : Article 261-7 du CGI

association nationale  
des conseils d'enfants  
et de jeunes

10-14 rue Tolain  
75020 Paris  
01 56 35 05 35  
info@anacej.asso.fr  
www.anacej.fr



Siret 382 959 344 00047  
Code APE 9499Z  
Régi par la loi du 1er juillet 1901

**Mémoire en trois exemplaires originaux :**  
2 exemplaires destinés à votre service comptabilité et 1 exemplaire à nous retourner dûment signé et rempli

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	RÉFÉRENCE DE VOTRE RÉGLEMENT
<b>association nationale des conseils d'enfants et de jeunes</b> CCM - Crédit Mutuel Paris 1, 2 Louvre Montorgueil Banque Guichet n° de compte Clé <b>10278 06031 00025152041 84</b> IBAN : FR76 1027 8060 3100 0251 5204 184 BIC : CMCIFR2A	(nom de la trésorerie, n° de mandat, n° de chèque...)  Fait le ..... Signature et cachet

Marie-Pierre Pernette  
déléguée générale de l'Anacej